

Préfecture de Mayotte

enquête publique sur le dossier de demande d'autorisation environnementale, concernant le projet d'extension de la carrière de Koungou

Annonce n° 681
Type Avis au public
Parution web 13/08/2025
Parution print 13/08/2025 · Le Journal de Mayotte (ggg)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Préfet de Mayotte informe la population qu'une enquête publique concernant une demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue de l'extension de la carrière de Koungou sur le territoire de la commune de Koungou, se déroulera : **du lundi 11 août au mercredi 10 septembre 2025 inclus**

à la bibliothèque municipale de Koungou

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la bibliothèque municipale de Koungou aux heures habituelles d'ouverture de ce service :

Du Lundi au Jeudi : de 08h00 à 16h00

Le Vendredi : de 08h00 à 15h00

Pendant toute la durée de consultation, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition et/ou se présenter aux permanences qui se tiendront au sein de la bibliothèque municipale de Koungou aux dates et heures suivantes:

- Mercredi 13 août 2025 : de 13h00 à 16h00 – bibliothèque municipale de Koungou
- Mercredi 20 août 2025 : de 13h00 à 16h00 - bibliothèque municipale de Koungou
- Mercredi 27 août 2025 : de 13h00 à 16h00 - bibliothèque municipale de Koungou
- Mercredi 3 septembre 2025 : de 13h00 à 16h00 - bibliothèque municipale de Koungou
- Vendredi 5 septembre 2025 : de 13h00 à 16h00 - bibliothèque municipale de Koungou

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/extension-d-e-la-carriere-d-e-koungou>

Les observations et propositions pourront être transmises par voie électronique (courriel : _pref976-enquete-icpe@mayotte.gouv.fr), ou par courrier adressé à la mairie de Koungou à l'attention de M. Ben-Madi RACHIDI, commissaire enquêteur, et portant *a minima* la mention « Enquête publique – extension de la carrière de Koungou ».

Le Préfet, délégué du Gouvernement